

2025/021

Département de la
GIRONDE

Canton du
NORD MÉDOC

Office de Tourisme de
VENDAYS-MONTALIVET

Date convocation :

10/11/2025

Date affichage :

10/11/2025

Nombre de membres :

Titulaires en exercice :	12
présents :	8
absents excusés représentés	1
absent excusé	10
absent :	0
de votants :	9

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DE L'OFFICE DU
TOURISME DE LA COMMUNE DE
VENDAYS-MONTALIVET**

SÉANCE DU 18/11/2025



L'an deux mille vingt-cinq, le dix-huit novembre à dix-sept heures, les membres du Comité de Direction de l'Office du Tourisme de la commune de Vendays-Montalivet se sont réunis dans la salle de la Forêt, espace culturel, sur convocation.

PRÉSENTS	TRIJOULET – LASSUS Jean BOURNEL Pierre PEYRUSE Chloé BERTET Jean-Marie	BAHOUGNE Sylviane FABRE Michel BILBAO Thomas ARIAS Vincent
ABSENTS EXCUSÉS REPRÉSENTÉS	BALMETTE Jean-Pierre	
ABSENTS EXCUSÉ	BARTHELEMY Laurent FONTENEAU Marie RODRIGUEZ Jean-Marc BRUN Véronique SIROUGNET Bruno	LUCAS Patrick DASSE Julien SARRAZIN Olivier CHAMPION Laurent GESLIN Thibault
ABSENTS		

021-2025 – TABLEAU DES EFFECTIFS

Rapporteur : Monsieur le Président

L'évolution de l'EPIC implique la modification du tableau des effectifs, sur l'année, qui est présenté dans le rapport.

Tableau des effectifs de l'Office de Tourisme (référence convention collective des organismes de tourisme n°3175)

Emplois	Catégorie	Effectif	Indice	Type contrat	Durée hebdomadaire du travail
Directeur	A	1		MAD	36h
Assistante de direction – Chargée de mission	2.1	1	1650	CDD	35h
Chargé de communication	2.1	1	1650	CDI	35h annualisés
Experte locale - Responsable partenaire	1.3	1	1550	CDI	35h annualisés
Chargée d'accueil	1.1	1	1470	CDI	35h annualisés
Conseiller en séjour	C	1		MAD	35h annualisés
Emploi saisonnier accueil	1.1	3	1420	CDD	temps complet de 1 mois à 7 mois

Le Comité de Direction, après avoir entendu le présent rapport, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- APPROUVE le tableau des effectifs sus présenté.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme



Le Président
Jean TRIJOULET-LASSUS

Le Président :

- certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente délibération ;
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de BORDEAUX dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat. Le recours peut également être déposé sur l'application Télérecours à l'adresse : www.telerecours.fr

2025/022

Département de la
GIRONDE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Canton du
NORD MÉDOC

Office de Tourisme de
VENDAYS-MONTALIVET

Date convocation :
10/11/2025
Date affichage :
10/11/2025

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATION DE L'OFFICE DU
TOURISME DE LA COMMUNE DE
VENDAYS-MONTALIVET**

SÉANCE DU 18/11/2025

Nombre de membres :

Titulaires en exercice :	12
présents :	8
absents excusés représentés	1
absent excusé	10
absent :	0
de votants :	9

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-huit novembre à dix-sept heures, les membres du Comité de Direction de l'Office du Tourisme de la commune de Vendays-Montalivet se sont réunis dans la salle de la Forêt, espace culturel, sur convocation.

PRÉSENTS	TRIJOULET – LASSUS Jean BOURNEL Pierre PEYRUSE Chloé BERTET Jean-Marie	BAHOUGNE Sylviane FABRE Michel BILBAO Thomas ARIAS Vincent
ABSENTS EXCUSÉS REPRÉSENTÉS	BALMETTE Jean-Pierre	
ABSENTS EXCUSÉ	BARTHELEMY Laurent FONTENEAU Marie RODRIGUEZ Jean-Marc BRUN Véronique SIROUGNET Bruno	LUCAS Patrick DASSE Julien SARRAZIN Olivier CHAMPION Laurent GESLIN Thibault
ABSENTS		

022-2025 – GRATIFICATION DE FIN D'ANNÉE DU PERSONNEL DE L'OFFICE DE TOURISME

Rapporteur : Monsieur le Président

Vu le code du tourisme relatif aux recettes des offices de tourisme

Conformément à l'article 21 de la Convention Collective des organismes de Tourisme, une gratification est accordée en fin d'année aux salariés de l'Office de Tourisme.

La gratification de fin d'année est versée avec le salaire du mois de décembre en une seule fois.

La gratification de fin d'année n'est pas attribuée aux personnes salariées depuis moins de 6 mois au 31 décembre de l'année en cours. L'ancienneté est calculée sur la base des contrats consécutifs (sans interruption) et à la date du 31 décembre.

Son montant ne peut être inférieur à 17,5 % de la rémunération de base brute mensuelle du salarié, cette moyenne étant calculée sur les 12 mois précédent le versement de la prime. Pour les salariés ayant entre 6 mois et 12 mois d'ancienneté, elle est proratisée et calculée sur le salaire moyen du temps de présence.

Le montant minimum est fixé à 200 € brut.

La gratification de fin d'année, pour les salariés à temps partiel sous contrat est calculée au prorata du temps de travail hebdomadaire (selon contrat et hors avenant) sur une base de 35h/semaine.

La gratification de fin d'année est une valeur brute.

Le Comité de Direction, après avoir entendu le présent rapport, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la gratification de fin d'année aux salariées de l'Office de Tourisme
- **AUTORISE** le Directeur à appliquer cette délibération

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme



Le Président
Jean TRIJOULET-LASSUS

Le Président :

- certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente délibération ;
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de BORDEAUX dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État. Le recours peut également être déposé sur l'application Télerecours à l'adresse : www.telerecours.fr

Département de la
GIRONDE

Canton du
NORD MÉDOC

Office de Tourisme de
VENDAYS-MONTALIVET

Date convocation :
10/11/2025

Date affichage :
10/11/2025

Nombre de membres :

Titulaires en exercice :	12	<i>L'an deux mille vingt-cinq, le dix-huit novembre,</i>
présents :	8	<i>à dix-sept heures, les membres du Comité de</i>
absents excusés représentés	1	<i>Direction de l'Office du Tourisme de la commune</i>
absent excusé	10	<i>de Vendays-Montalivet se sont réunis dans la</i>
absent :	0	<i>salle du Conseil de la Mairie, sur convocation.</i>
de votants :	9	

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATION DE L'OFFICE DU
TOURISME DE LA COMMUNE DE
VENDAYS-MONTALIVET**

SÉANCE DU 18/11/2025



PRÉSENTS	TRIJOULET – LASSUS Jean BOURNEL Pierre PEYRUSE Chloé BERTET Jean-Marie	BAHOUGNE Sylviane FABRE Michel BILBAO Thomas ARIAS Vincent
ABSENTS EXCUSÉS REPRÉSENTÉS	BALMETTE Jean-Pierre	
ABSENTS EXCUSÉ	BARTHELEMY Laurent FONTENEAU Marie RODRIGUEZ Jean-Marc BRUN Véronique SIROUGNET Bruno	LUCAS Patrick DASSE Julien SARRAZIN Olivier CHAMPION Laurent GESLIN Thibault
ABSENTS		

023 -2025 DECISION MODIFICATIVE N°3

Rapporteur : Monsieur le Président

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération 2025-004 du CODIR en date du 03/03/2025 approuvant le budget de l'exercice 2025 ;

Considérant la nécessité de procéder à des modifications pour ajuster le chapitre 65 Autres charges de gestion courante ;

PROPOSITION DECISION MODIFICATIVE N°3 :

Sens	Chapitre	Libellé	MONTANT BP VOTE	MONTANT PROPOSE	MONTANT BP + DM
D	011	Charges à caractère général	206 010,51 €	-200,00 €	205 810,51 €
D	012	Charges de personnel, frais assimilés	491 416,49 €		491 416,49 €
D	65	Autres charges de gestion courante	10,00 €	200,00 €	210,00 €
TOTAL DES DEPENSES DE GESTION DES SERVICES			742 437,00 €		742 437,00 €

Sens	Chapitre	Compte	MONTANT BP VOTE	MONTANT PROPOSE	MONTANT BP + DM
D	011	627 Services bancaires et assimilés	2 000,00 €	-200,00 €	1 800,00 €
D	65	6583 Déficits sur opérations de gestion	0,00 €	200,00 €	200,00 €
TOTAL DES DEPENSES DE GESTION DES SERVICES			742 437,00 €		742 437,00 €

M. le Président propose donc au Comité Directeur :

- **D'APPROUVER** cette décision modificative
- **D'AUTORISER** le Président ou le Directeur à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de cette délibération.

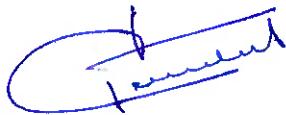
Le Comité de direction, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la décision budgétaire modificative n°3 du budget pour l'exercice 2025 afin d'ajuster les crédits conformément aux tableaux présentés ci-dessus ;
- **AUTORISE** le Directeur à mettre en œuvre cette décision budgétaire modificative n°3 ;

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme

Le Président

Jean TRIJOULET-LASSUS



Le Président :

- certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente délibération ;
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de BORDEAUX dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État. Le recours peut également être déposé sur l'application Télerecours à l'adresse : www.telerecours.fr

REPUBLIQUE FRANÇAISE**Numéro SIRET**
97940112200010**COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT**
OT DE VENDAYS-MONTALIVET**POSTE COMPTABLE DE : SOULAC PAUILLAC****SERVICE PUBLIC LOCAL****M. 4 (1)****Décision modificative 3 (2)****BUDGET : OT DE VENDAYS-MONTALIVET (3)****ANNEE 2025**

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget

3

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	18
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etallement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières	19
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	21
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	22
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

23

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement).

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (4).

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du

(4) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET**VUE D'ENSEMBLE****A1****EXPLOITATION**

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	0,00	0,00
	+		+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRÉCEDENT (2)	0,00	0,00
	(si déficit)		(si excédent)
		0,00	0,00
	=		=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	0,00	0,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	0,00	0,00
	+		+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRÉCEDENT (2)	0,00	0,00
	(si solde négatif)		(si solde positif)
		0,00	0,00
	=		=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	0,00	0,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	0,00	0,00
----------------------------	------	------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement à l'étape budgétaire de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES

A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	206 010,51	0,00	-200,00	-200,00	205 810,51
012	Charges de personnel, frais assimilés	491 416,49	0,00	0,00	0,00	491 416,49
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	10,00	0,00	200,00	200,00	210,00
Total des dépenses de gestion des services		697 437,00	0,00	0,00	0,00	697 437,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	10 000,00		0,00	0,00	10 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
022	Dépenses imprévues	10 000,00		0,00	0,00	10 000,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		742 437,00	0,00	0,00	0,00	742 437,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		742 437,00	0,00	0,00	0,00	742 437,00

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

742 437,00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	15 000,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	377 913,82	0,00	0,00	0,00	377 913,82
Total des recettes de gestion des services		392 913,82	0,00	0,00	0,00	392 913,82
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		392 913,82	0,00	0,00	0,00	392 913,82
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		392 913,82	0,00	0,00	0,00	392 913,82

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)

349 523,18

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

742 437,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	0,00
--	------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021 ; DI\ 040 = RE\ 042 ; RI\ 040 = DE\ 042 ; DI\ 041 = RI\ 041 ; DE\ 043 = RE\ 043$

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES****A3****DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
20	Immobilisations incorporelles	6 280,00	0,00	0,00	0,00	6 280,00
21	Immobilisations corporelles	51 450,21	0,00	0,00	0,00	51 450,21
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	57 730,21	0,00	0,00	0,00	57 730,21
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	100 000,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	103 000,00	0,00	0,00	0,00	103 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	160 730,21	0,00	0,00	0,00	160 730,21
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	160 730,21	0,00	0,00	0,00	160 730,21

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	160 730,21
---	-------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
13	Subventions d'investissement	65 000,00	0,00	0,00	0,00	65 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	65 000,00	0,00	0,00	0,00	65 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	65 000,00	0,00	0,00	0,00	65 000,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation (4)</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (4)</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales (4)</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	65 000,00	0,00	0,00	0,00	65 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE QUANTIFIÉ (2)

ID : 033-979401122-20251118-2025023-DE

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

160 730,21

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	0,00
---	------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la r^egie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021 ; DI\ 040 = RE\ 042 ; RI\ 040 = DE\ 042 ; DI\ 041 = RI\ 041 ; DE\ 043 = RE\ 043$.(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la r^egie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET**BALANCE GÉNÉRALE DU BUDGET****B1****1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	-200,00		-200,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	200,00		200,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat*, provisions	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		0,00	0,00	0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	0,00
---	-------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		0,00	0,00	0,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET**BALANCE GÉNÉRALE DU BUDGET****B2****2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		0,00	0,00	0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	0,00
---	-------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	0,00	0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la règle applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES****A1**

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	206 010,51	-200,00	-200,00
604	Achats d'études, prestations de services	29 000,00	0,00	0,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie	8 000,00	0,00	0,00
6063	Fournitures entretien et petit équip't	15 020,51	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	15 000,00	0,00	0,00
6066	Carburants	3 000,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	6 000,00	0,00	0,00
607	Achats de marchandises	14 000,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	4 000,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	9 000,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	3 500,00	0,00	0,00
6168	Autres	2 000,00	0,00	0,00
618	Divers	7 000,00	0,00	0,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	1 000,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	5 000,00	0,00	0,00
6228	Divers	5 000,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	11 500,00	0,00	0,00
6233	Foires et expositions	5 000,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	9 990,00	0,00	0,00
6238	Divers	8 000,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	9 000,00	0,00	0,00
6256	Missions	3 000,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	7 000,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	1 000,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	7 000,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	2 000,00	-200,00	-200,00
6281	Concours divers (cotisations)	10 000,00	0,00	0,00
62878	Remb. frais à des tiers	6 000,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	491 416,49	0,00	0,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	278 909,26	0,00	0,00
6411	Salaires, appointements, commissions	161 007,23	0,00	0,00
6412	Congés payés	5 000,00	0,00	0,00
6413	Primes et gratifications	2 500,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	11 000,00	0,00	0,00
6452	Cotisations aux mutuelles	1 000,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	30 000,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 000,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	10,00	200,00	200,00
6583	Déficits sur opérations de gestion	0,00	200,00	200,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	10,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)		697 437,00	0,00	0,00
= (011 + 012 + 014 + 65)				
66	Charges financières (b) (8)	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	5 000,00	0,00	0,00
6743	Subventions exceptionnelles fonctionnt	5 000,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	10 000,00	0,00	0,00
6815	Dot. prov. pour risques exploitat°	10 000,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	20 000,00	0,00	0,00
6951	Impôts sur les bénéfices	20 000,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	10 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		742 437,00	0,00	0,00
= a + b + c + d + e + f				
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		0,00	0,00	0,00

OT DE VENDAYS-MONTALIVET - OT DE VENDAYS-MONTALIVET

Envoyé en préfecture le 21/11/2025

Reçu en préfecture le 21/11/2025

Publié le

Berger Levraud

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Votes (4)
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0,00		0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	0,00		0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	742 437,00		0,00
+				
RESTES A REALISER N-1 (13)				0,00
+				
D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (13)				0,00
=				
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES				0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détails les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et en M. 43.

(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES****A2**

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	15 000,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	5 000,00	0,00	0,00
707	Ventes de marchandises	10 000,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	377 913,82	0,00	0,00
753	Revertement taxe de séjour	377 913,82	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		392 913,82	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		392 913,82	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		392 913,82	0,00	0,00
+				
		RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00	
+				
		R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (10)	0,00	
=				
		TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	0,00	

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détails les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES****B1**

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	6 280,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	6 280,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	51 450,21	0,00	0,00
2158	Autres	25 000,00	0,00	0,00
2181	Installat° générat°, agencements	3 000,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	4 500,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	5 500,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	3 000,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	10 450,21	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		57 730,21	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	3 000,00	0,00	0,00
1316	Subv. équipt Autres E.P.L.	3 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	100 000,00	0,00	0,00
1678	Autres dettes condit° particulières	100 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		103 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		160 730,21	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (- Total des dépenses réelles et d'ordre)		160 730,21	0,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES****B2**

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	65 000,00	0,00	0,00
13188	des tiers	65 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	65 000,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	65 000,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	0,00	0,00	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales (8)</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	65 000,00	0,00	0,00
		+		
			RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
				+
			R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE (9)	0,00
				=
			TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS****A2****A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES**

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE		Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1500 €		19/02/2024

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	2051-CONCESSIONS ET DROITS ASSIMILES	5	
L	2088-AUTRES IMMOS INCORPORELLES	5	
L	2051-LOGICIELS	2	
L	2145-CONSTRUCTION SUR SOL D AUTRUI	10	
L	21788-AUTRES	5	
L	2183-MATERIEL INFORMATIQUE ET DE BUREAU	3	
L	2184-MOBILIER ET COFFRE-FORT	10	
L	2188-AUTRES IMMOS CORPORELLES	5	
L	2182-VOITURES	5	
L	2181-AUTRES AGENC. ET AMENAG. TERRAINS	15	
L	2181-BATIMENTS LEGERS ABRIS	10	

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES****A4.1****DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS****Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
	(a)		(b)	(c = a + b)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	95 730,21	0,00	0,00	95 730,21
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	95 730,21	0,00	0,00	95 730,21

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles		Total (2)
	(a)		(b)	(c = a + b)
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	95 730,21	0,00	0,00	95 730,21
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	95 730,21	0,00	0,00	95 730,21

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
	(a)		(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	-100 000,00	0,00	0,00	-100 000,00

Envoyé en préfecture le 21/11/2025

Reçu en préfecture le 21/11/2025

Publié le

Berger
Levraud

ID : 033-979401122-20251118-2025023-DE

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique, lors de cette séance ou lors d'une séance antérieure.

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Seuls les crédits de l'exercice sont pris en compte donc hors RAR. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES****A4.2****DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		I 100 000,00	0,00	II 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		100 000,00	0,00	0,00
1631 Emprunts obligataires		0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros		0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises		0,00	0,00	0,00
16441 Opérat° afférentes à l'emprunt		0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes		100 000,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts		0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables		0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes		0,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00	0,00
10... Reprise de dotations, fonds divers et réserves				
10... Versement de dotations, fonds divers et réserves				
139 Subv. invest. transférées cpte résultat		0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues		0,00	0,00	0,00

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES**IV****ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES -- RECETTES****A4.3****RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	V 0,00	0,00	VI 0,00
	Ressources propres externes de l'année (a)	0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>			
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>			
	Ressources propres internes de l'année (b) (3)	0,00	0,00	0,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>			
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>			
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>			
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>			
29...	<i>Dépréciation des immobilisations</i>			
39...	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>			
481...	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>			
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	0,00	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 12

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

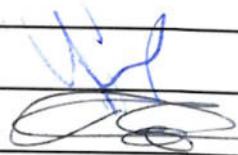
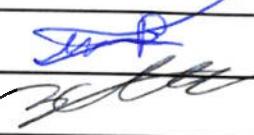
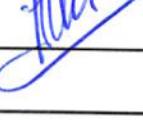
Contre : 0

Abstentions : 0

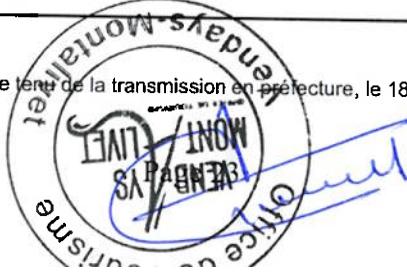
Date de convocation : 10/11/2025

Présenté par (1) LE PRESIDENT,
A VENDAYS-MONTALIVET le 18/11/2025
(1) LE PRESIDENT,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ORDINAIRE
A VENDAYS-MONTALIVET, le 18/11/2025
Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

ARIAS VINCENT,SUPPLEANT	
BAHOUGNE SYLVIANNE,SUPPLEANT	
BALMETTE JEAN-PIERRE,TITULAIRE	
BARTHELEMY LAURENT,TITULAIRE	
BERTET JEAN-MARIE,TITULAIRE	
BILBAO THOMAS,TITULAIRE	
BRUN VERONIQUE,TITULAIRE	
CHAMPION LAURENT,TITULAIRE	
DASSE JULIEN,SUPPLEANT	
FABRE MICHEL,TITULAIRE	
FONTENEAU MARIE,SUPPLEANT	
GESLIN THIBAULT,SUPPLEANT	
JEAN TRIJOULET-LASSUS,TITULAIRE	
LUCAS PATRICK,SUPPLEANT	
PEYRUSE CHLOE,TITULAIRE	
PIERRE BOURNEL,MAIRE,TITULAIRE	
RODRIGUEZ JEAN-MARC,TITULAIRE	
SARRAZIN OLIVIER,TITULAIRE	
SIROUGNET BRUNO,SUPPLEANT	

Certifié exécutoire par (1) LE PRESIDENT, compte tenu de la transmission en préfecture, le 18/11/2025, et de la publication le 18/11/2025
A VENDAYS-MONTALIVET, le 18/11/2025



(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : LES MEMBRES DU COMITE DE DIRECTION.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.